

Hébergement temporaire

Lits halte soins santé • L'AIGLE



Prestation

Description synthétique de la prestation

Action d'hébergement sur un lieu médicalisé offrant une prise en charge médico-sociale et psychologique pour les personnes ayant besoin d'être soignées sans être hospitalisées, ou ayant besoin d'être stabilisées sur le plan de la santé physique et psychique (sortie d'hospitalisation: médecine générale, cure...) avant le retour ou l'accès à un logement ou un autre hébergement. (3 places).

Admission sur présentation d'une demande écrite à l'initiative conjointe du secteur médico-social et hospitalier (travailleur social) et de la personne concernée.

Examen et validation de la demande par le Médecin responsable des LHSS, attaché à YSOS.

Public cible

Personnes concernées

Personnes sans domicile fixe ou logées dans un domicile non adapté, souffrant de problèmes de santé ne nécessitant pas une hospitalisation durable ; mais pour qui l'absence de domicile empêche une prise en charge satisfaisante de leur état de santé (rupture de soins, aggravation de l'état de santé.)

Localisation

Lieux et équipements

Implantation géographique et technique de l'hébergement médico-social au Foyer Logement /EHPA du Bois des Sapinettes (41 logements) géré par le CIAS du pays de L'Aigle et la Marche.

2 logements de type F1bis équipés d'un système d'alerte individualisé, une cuisine partagée dans l'un des logements.

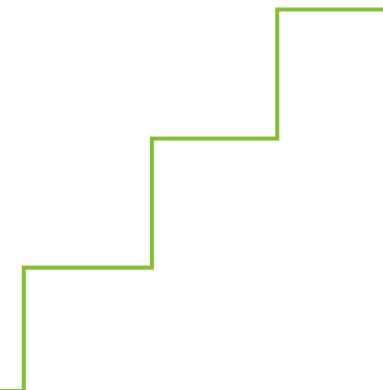
Base logistique de la plate-forme sociale de L'Aigle.

Acteurs directs

Qualification, compétences, métiers, délégations...

Des équipes pluridisciplinaires composées de:

- un aide-soignant;
- une infirmière;
- une psychologue;
- une assistante sociale;
- des veilleurs de nuit.



Hébergement temporaire

Lits halte soins santé • L'AIGLE

Ouverture

Jours, horaires et lieux

Durée de la prise en charge variant en fonction des besoins du patient et ne pouvant excéder deux mois.

Partenaires

Acteurs indirects prescripteurs, clients, partenaires

Prescripteurs: centres hospitaliers, centres psychiatriques, centres de cure, circonscription d'action sociale...

Partenaires directs: médecin référent et infirmier libéraux.

Partenaires: services sociaux, pharmacie, généralistes et spécialistes médicaux...

Financeurs: Agence Régionale de Santé Basse-Normandie.

Ce qu'apporte la prestation

Valeur ajoutée sociétale économique pour le territoire

Répondre à un besoin spécifique pour limiter les coûts des hospitalisations répétitives dues à l'aggravation des pathologies bénignes des personnes sans logement.

Disposer d'une prestation médico-sociale pour les publics sans logement ou en logement précaire.

Nos attendus

Les résultats attendus et observables à l'issue de la prestation

Bénéficier d'un hébergement avec une prise en charge médico-sociale: offre de soins médicaux ou paramédicaux, accompagnement social.

Éviter une rupture dans la continuité des soins.

Éviter une aggravation de l'état de santé.

Éviter les hospitalisations récurrentes.

Accéder à un hébergement ou logement adapté à l'issue de la prise en charge.

Accéder à un hébergement ou logement adapté à l'issue de la prise en charge.

